

La cinquième réunion de la commission a eu lieu le 2 juillet et les données qui nous sont présentées par la Direction sont toujours entachées d'erreurs ou incomplètes.

Au 26 juin, 92 salariés (apprentis compris) sont encore en activité partielle dont 38 femmes, parmi lesquelles il y a une majorité d'assistantes.

Les assistantes qui ne reprennent le travail qu'un ou deux jours par semaine subissent un stress énorme. Comment arriver à trier une avalanche de mails et traiter toutes les demandes des salariés en si peu de temps ? De ce fait, elles font généralement beaucoup trop d'heures. Cette situation est d'autant plus révoltante qu'elles ne peuvent toujours pas pointer, le nouvel outil de gestion du temps (chronotime) n'étant pas encore en service. SUPPer leur a conseillé de noter toutes leurs heures de manière à pouvoir demander une régularisation dès que possible.



Autre aberration : alors que des audits de renouvellement importants ont lieu au mois de septembre, 6 salariés de la Direction Qualité sont en activité partielle. Cela est d'autant plus surprenant que leur métier leur permet d'effectuer du télétravail.

## Evolution du nombre d'heures déclarées à l'inspection du travail depuis le 14 avril

